

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

Circulaire du 4 juillet 2024

relative à la Treizième édition de la Semaine de l'industrie du 18 au 24 novembre 2024

NOR : ECOI2417207C

Le 20 juin 2024

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique,

La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités,

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

**Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de l'Énergie,**

à

**Mesdames les Rectrices de région académique et Messieurs les Recteurs de région
académique,**

Référence	ECOI2417207C
Date de signature	
Émetteur	Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de l'Énergie

Objet	Treizième édition de la Semaine de l'industrie du 18 au 24 novembre 2024
Commande	Participer au comité de pilotage mis en place par le préfet de région, pour faciliter la participation des élèves des établissements visés,
Action(s) à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - participer au comité de pilotage régional afin de mobiliser les acteurs concernés - informer les chefs d'établissement et enseignants sur cette semaine dédiée à la découverte des métiers de l'industrie - organiser des événements sur la thématique de la mixité des métiers - participer au bilan de la mobilisation régionale
Echéance	Du 18/11/2024 au 24/11/2024
Contact utile	contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr

Avec 274 000 entreprises et 3,2 millions d'emplois directs, l'industrie française est un poids lourd de notre économie.

Le Sommet Choose France du 13 mai dernier a été l'occasion de rappeler les nombreuses mesures en faveur de la réindustrialisation mises en œuvre par le Gouvernement : fiscalité attractive, investissements dans l'innovation avec France 2030, dans l'industrie verte et dans les compétences, délais d'implantation des sites industriels réduits, simplification et numérisation des procédures, etc.

La réindustrialisation de la France, pilier essentiel pour assurer notre indépendance et notre souveraineté industrielle et énergétique, est une réalité : 130 000 emplois ont été créés dans les entreprises industrielles depuis 2017 et la France recensait 201 ouvertures nettes de sites industriels en 2023¹.

L'élan auquel nous assistons aujourd'hui doit permettre à nos industries de recruter les talents et compétences dont elles ont besoin. L'industrie est un secteur qui recrute femmes et hommes, à tout niveau de qualification : près de 260 000 projets de recrutement sont prévus dans l'industrie en 2024 selon l'enquête annuelle de France Travail sur les besoins en main d'œuvre des entreprises. Près de 60 % de ces recrutements sont encore jugés difficiles par les entreprises.

Pour lutter contre le déficit d'image dont souffre encore l'industrie et répondre à ces difficultés de recrutement, l'organisation d'événements et les immersions professionnelles pour faire découvrir un métier font partie des moyens d'action efficaces.

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie incarne ce grand rendez-vous de l'orientation vers les métiers industriels. Cette Semaine contribue à établir des passerelles entre le monde professionnel et l'enseignement, et à changer le regard sur l'industrie et ses métiers, à un moment clé où les jeunes vont devoir préciser leur projet d'orientation. Elle rassemble chaque année l'ensemble des acteurs concernés (Capitales French Tech, fédérations professionnelles, entreprises industrielles, chambres consulaires, associations et fondations, l'enseignement supérieur et professionnel, prescripteurs et acteurs de l'orientation, communauté éducative, etc.) pour promouvoir son image et renforcer son attractivité. Un large partenariat est constitué pour donner aux différents publics l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois et de carrière. Si l'initiative vise à sensibiliser le grand public en général, les jeunes et les demandeurs d'emploi constituent des cibles

¹ [Baromètre industriel de l'Etat](#), mars 2024

prioritaires. Elle s'inscrit dans le cadre des actions du Gouvernement visant à encourager le développement du tourisme de savoir-faire et du tourisme industriel tout au long de l'année, afin de renforcer la connaissance des filières locales et l'attractivité de ces métiers auprès des Français.

Les ministères de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ; du Travail, de la Santé et des Solidarités ; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'associent à cet événement national.

Grâce aux mobilisations collectives, la précédente édition de la Semaine de l'industrie a battu tous les records : plus de 5 500 événements labellisés et 2,2 millions de participants déclarés dans l'ensemble des régions françaises.

Cette treizième édition de la Semaine de l'industrie, qui aura lieu du **18 au 24 novembre 2024**, doit permettre d'éclairer les choix d'orientation des jeunes, filles et garçons, en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie. Ces actions auront pour but de donner envie d'industrie aux jeunes, de faire entendre que l'industrie française se réinstalle durablement et innove profondément dans tous les territoires, au service d'un avenir plus durable.

Plus que jamais, l'enjeu de cette édition est de changer le regard que les jeunes portent sur les métiers de l'industrie, de les informer sur les opportunités de carrière, de susciter des vocations et de lever les barrières de l'auto-censure.

Notre objectif est de mieux faire connaître aux jeunes dès le collège et à leurs familles, les offres de formation, les diplômes, les métiers et les parcours de réussite auxquels préparent les lycées professionnels.

Cet événement est naturellement l'occasion de renforcer la mixité des métiers, de lutter contre les stéréotypes, de montrer que les métiers ne sont pas genrés et de promouvoir les opportunités de carrière auprès des jeunes filles. Cette semaine nationale de découverte permettra de mettre en lumière les actions réalisées dans cette voie.

Nous vous encourageons à organiser de nombreux événements sur cette thématique et à faciliter la participation de tous vos établissements. Les Campus des métiers et des qualifications qui dépendent des quatre ministères organisateurs, sont un levier dans l'organisation et la coordination de ces actions à l'échelle d'une filière dans vos régions académiques. Ils possèdent des espaces favorables à ces opérations. Enfin, vous pouvez également solliciter les ambassadrices du collectif IndustriElles de vos régions.

Les établissements d'enseignement se sont toujours investis dans l'organisation d'événements ; les publics collégiens, lycéens, étudiants, enseignants et professionnels de l'orientation ont ainsi pu être sensibilisés aux métiers de l'industrie. Il est essentiel de poursuivre encore davantage la mobilisation de la communauté éducative, et en premier lieu, des enseignants, des psychologues de l'éducation nationale, des chargés de mission école-entreprise, des parents et des élèves.

Les services de la direction générale des Entreprises (DGE), les services de la direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) et France Industrie travaillent en étroite collaboration depuis plusieurs années en vue d'améliorer la transmission des informations sur la Semaine de l'industrie auprès de la communauté enseignante et des parents d'élèves.

Il vous revient de veiller à la bonne information des chefs d'établissement et enseignants sur cette semaine dédiée à la découverte des métiers de l'industrie pour les jeunes générations et de faciliter, dans toute la mesure de vos capacités, les déplacements du public scolaire sur ces événements. En effet, la Semaine de l'industrie est l'occasion pour les industriels d'ouvrir leurs portes aux élèves et étudiants des établissements scolaires environnants, ce qui peut nécessiter la mobilisation de transports scolaires en lien avec les collectivités.

Un travail collaboratif en amont, entre l'ensemble des acteurs nationaux et locaux concernés, est déterminant pour la réussite de l'opération. S'agissant du pilotage régional de cette initiative, les préfets de région sont informés et par ailleurs, nous leur avons demandé de constituer un comité de pilotage afin d'animer le programme des événements locaux. Les élèves de collèges et lycées, publics comme privés, constituent des cibles privilégiées et prioritaires. Aussi, nous avons demandé aux préfets de région de bien vouloir associer des représentants du rectorat au comité de pilotage. Dans ce cadre, nous vous demandons de veiller à une mobilisation forte des acteurs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

Vous serez notamment attentifs à ce que le programme des manifestations locales propose des événements de sensibilisation à l'industrie et aux emplois qu'elle offre, au sein d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur publics et privés dans les académies sous votre responsabilité. Vous porterez une attention particulière à ce que certains des événements se tenant sous votre autorité incluent une dimension relative à la mixité sociale et de genre dans les métiers de l'industrie, ainsi qu'à l'innovation dans le secteur.

Pour votre parfaite information, dans le cadre du comité de pilotage national, une coopération a été organisée avec la Semaine École-Entreprise pilotée par le ministère chargé de l'Éducation nationale et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Dans l'intérêt commun d'informer, de motiver et d'orienter nos publics, nous vous demandons de bien vouloir maximiser la participation à ces deux événements. Un référencement mutuel des événements Semaine de l'industrie et Semaine École-Entreprise sera déployé afin de renforcer l'impact et la visibilité des deux événements.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Semaine de l'industrie : www.semaine-industrie.gouv.fr.

Au niveau national, le groupe de travail en charge de piloter l'événement se réunit régulièrement pour organiser au mieux l'édition 2024 (pour toute information ou suggestion : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr).

Votre mobilisation et votre implication contribuent chaque année de manière essentielle au succès de cet événement.

Bruno LE MAIRE

Catherine VAUTRIN

Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique

Ministre du Travail, de la Santé et des
Solidarités

Nicole BELLOUBET

Marc FESNEAU

Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire

Sylvie RETAILLEAU

Roland LESCURE

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Ministre délégué auprès du ministre de
l'Économie, des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique, chargé de l'Industrie
et de l'Énergie